



Nonagénaires

Infos du greffe

Billet du Syndic

Présentation de la SOCIR

Le Pont d'Egraz

Fenêtres de l'Avent

Recrutement SDIS

Message du Ski-club

La Recette du Chef

Concours «Connaissez-vous votre commune ?»

Agenda

2

2

3

3/4

5

6

6

6

7

7

8



C'est toujours un plaisir et un honneur pour la municipalité - ou une délégation municipale - que de fêter et honorer les nonagénaires de la commune.

En cette première partie de l'année 2017, nous avons rendu visite tout d'abord à Madame Rose-Marie Maison, qui célébrait son anniversaire le 20 juillet dernier.

Le 22 juillet, c'était au tour de Madame Nuria Kräuter de fêter son anniversaire.

A toutes deux, la municipalité présente encore ses vœux les meilleurs de santé et de longévité !



Les postes mobiles de la Gendarmerie vaudoise à votre porte

La création de ce concept de proximité a été motivée par la volonté du commandement de la Gendarmerie vaudoise d'entretenir un rapport privilégié avec les citoyens. Des contacts au cours desquels les Rotzérans peuvent faire part de leurs problèmes et préoccupations auprès d'un personnel à l'écoute et flexible. Ce service assure une présence régulière de gendarmes dans les communes du canton qui ne disposent pas d'une police communale. A Roche, en principe, la venue du poste mobile est mensuelle, sauf requête particulière des autorités.

Deux bus de proximité sont actuellement en service. Ils sont équipés comme un poste de Gendarmerie, avec informatique embarquée, radio, téléphone et matériel de première intervention.

Outre les patrouilles pédestres, les gendarmes utilisent également des vélos. Deux à trois policiers assurent ce service de visibilité, contact et prévention. Le but étant de renforcer le sentiment de sécurité dans les localités visitées.

Une fois installés à un endroit visible de la commune, défini avec les autorités, les gendarmes se répartissent les tâches. L'un reste dans le bus pour l'accueil et le ou les deux autres patrouillent dans la commune, à vélo ou à pied, à disposition de la population pour conseiller, répondre à des questions, enregistrer une plainte, remplir un formulaire de perte de document, contribuer à la prévention de la criminalité, ainsi que toutes les tâches pouvant incomber à un policier. En fonction de la nature du cas à traiter, celui-ci sera effectué sur-le-champ, ou pourrait être transmis au poste de Gendarmerie de Villeneuve, qui reste la porte d'entrée principale en matière de proximité.

La commune est informée de la présence du poste mobile, via un avis de passage distribué à l'administration communale. Selon les communes, cet avis est soit affiché au pilier public, ainsi que sur le site internet. Ces informations figurent également à cet endroit : <http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/ou-nous-trouver>

Suite aux présences régulières, la population s'est habituée à la vue des équipages et à les solliciter en cas de besoin. Le citoyen ne voyant plus la police comme seulement un outil de répression, mais aussi une entité capable d'être à l'écoute et de contribuer à diminuer le sentiment d'insécurité.

Adjudant Mario Messina

Chères Rotzérânes,
Chers Rotzérâns,

Promenons-nous dans les bois, la gustative saison du gibier est bientôt là ...

Sublime coloration de nos forêts, douce rosée du matin, brume légère et saupoudrée ... c'est certain, l'automne est arrivé !

Avec lui, sa gourmande saison des champignons et du gibier, mais également sa période des vendanges où cette année encore, ses nectars s'annoncent des plus plaisants, voire gouleyants.

C'est donc dans cet idyllique écrin saisonnal que les autorités communales rotzérânes se concertent pour définir et planifier les besoins financiers du ménage communal pour l'an prochain. Il s'agit d'harmoniser les besoins et les souhaits des uns et des autres... et parfois de trancher.

Tout ceci passe par l'adoption des taxes, du taux d'imposition, du budget. Autant de dossiers vitaux pour notre communauté, qui occupent une large part des tâches automnales devant être orchestrées et définies par vos élus.

Cohérente, stable et actuelle, cette manne contributive permettra de répondre aux justes besoins d'une commune en recherche d'une certaine stabilité, une commune paisible, où il y fait terriblement bon vivre... Notre belle commune de Roche !

L'Impôt « heureux », racontait le grand argentier du canton de Vaud Pascal Broulis, est la contrepartie des prestations de l'État ainsi que des communes et le garant des équilibres sociaux.

Participons, choisissons, œuvrons, profitons, jouissons, vivons pleinement... !

Bel automne à tous.

Lanz Christophe, Syndic



Présentation de la SOCIR

C'est en 1981 que notre Coopérative a été fondée par **M. Jean Bertalmio**, Président d'honneur et ancien municipal à Roche. Ce dernier a rapidement constaté qu'il manquait des appartements à prix abordables pour les aînés et les jeunes qui voulaient rester au village. Ce fut donc à son initiative que le 20 mars 1981 a eu lieu la 1^{ère} réunion du Conseil d'administration de la Société Coopérative Immobilière de Roche, plus connue sous le nom de la SOCIR. Le Conseil était composé à l'époque de Mesdames Claire-Lise Berdoz, Renée Buchilly, Anne-Marie Dupertuis et Messieurs Jean-Daniel Martin, Roland Grangirard, Georges Imhof, Charles Schneeberger, Michel Chammartin, Daniel Ralini qui œuvrait aussi en tant que comptable et Willy Girard Président & Vice-Président pendant plusieurs années après M. Jean Bertalmio.

En 1982, le Conseil communal de Roche donna son accord pour l'achat par la Commune et l'utilisation du terrain sis au chemin de la Planchette et qui appartenait à la Société Chaux & Ciment. La mise à disposition sera faite gratuitement par la Commune avec un droit de superficie appelé « DDP » pour une durée de 99 ans renouvelable tous les 15 ans et l'inauguration du bâtiment « Les Chamois » aura lieu en 1984 avec 19 appartements subventionnés par la Confédération et le Canton et cela pour un coût total de CHF 2'850'000.

22 ans plus tard, le Syndic honoraire M. Michel Delacrétaz donnera l'idée aux membres du Conseil de construire un nouvel immeuble étant donné la disponibilité de terrains communaux au Grand-Cerlet. Le Conseil approcha donc le Syndic de l'époque M. André Gremion qui était d'accord sur le principe mais il fallait attendre l'approbation du plan partiel d'affectation du Grand-Cerlet de la part du Canton ; ce qui fût fait à la fin 2006.



C'est alors que le lancement du 2^{ème} projet est né et la SOCIR prit contact avec un architecte de la région afin de réaliser deux nouveaux immeubles pour un total de 19 logements ainsi qu'un abri PCI de 48 places qui deviendra propriété de la Commune de Roche. Le projet proposé par l'architecte M. Maurice Pidoux ayant conquis les administrateurs, ils ont donc obtenu l'accord du Conseil Communal afin de confirmer le DDP sur la parcelle de 2'500 m² ainsi qu'un cautionnement pour l'emprunt bancaire ; tous deux acceptés à l'unanimité. Une « aide à la pierre » comme appelé, a été déposée auprès du Service du logement du Canton de Vaud afin de bénéficier de subventions sur une durée de 15 ans et de permettre la création de ce nouveau projet.

La Banque Cantonale Vaudoise (BCV) a aussi fait confiance en apportant son financement à hauteur de 90% et le solde restant étant assuré par les sociétaires privés ainsi que les entreprises. Le Conseil a donc pu fièrement inaugurer ces nouveaux immeubles « **La Praise A et B** » le 15 juillet 2011 pour un coût final de CHF 6'400'000, soit CHF 3'555'000 de plus que l'immeuble des Chamois en 1984 !

Une idée ne venant jamais seule, c'est en 2012 que la SOCIR a constaté que bien des communes environnantes construisaient des logements protégés pour leurs aînés et une nouvelle aventure passionnante allait voir le jour ! Les membres du Conseil contactèrent donc l'architecte M. Maurice Pidoux une nouvelle fois pour qu'il œuvre dans ce 3^{ème} projet de construction d'une vingtaine de logements avec deux commerces. Il ne restait plus qu'à trouver un terrain à Roche avec un prix abordable et un financement validé par une banque. M. Pidoux commencera en Février 2013 à étudier les possibilités de construire sur la parcelle cantonale où se trouve la cabane du Groupement Forestier des Agittes. Le Conseil prit contact avec l'Unité des Opérations Foncières (UOF) du canton et après plusieurs réunions, un accord est trouvé pour la location du terrain. C'est à partir de novembre 2014 que le projet prendra forme suite à de nombreuses séances de consultations entre tous les services de l'Etat. Dès avril 2015, la SOCIR avait réuni la plupart des garanties pour la réalisation de son 3^{ème} projet, comme la mise en vente d'un terrain communal de 308 m² sur la parcelle 346 avec servitudes, la mise à disposition du terrain en DDP par l'Etat de Vaud pour 75 ans, la confirmation du crédit de construction par la BCV à hauteur de 70%, la confirmation de la subvention par l'Unité du logement de l'Etat de Vaud à hauteur de 20% et sur 20 ans sans intérêt ainsi que la garantie que 10% des parts sociales seraient assurées par des sociétaires privés et les entreprises.

La demande du permis de construire sera effectuée fin 2015 avant l'obtention finale le 28 juillet 2016. Les travaux ont débuté fin 2016 avec la démolition de la cabane des forestiers sans oublier l'amiante à récupérer et l'abattage de trois arbres. C'est donc au début 2017 que la construction des nouveaux immeubles « **Les Agittes** » a enfin pu voir le jour, soit 5 ans après la mise en route de ce nouveau projet dont les locations sont prévues pour juillet 2018.



Le Conseil d'Administration actuel est composé des personnes suivantes qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la SOCIR :

Le Président	Eric Hoffmann
Le vice-Président	Willy Girard
Les administratrices	Christel Hoffmann, secrétaire et Josette Rast
Les administrateurs	Rémy Roulet, vice-syndic, représentant la Commune de Roche André Gremion et Christian Delacrétaz

La SOCIR est donc une Société Coopérative Immobilière basée à Roche et à but non lucratif. Elle est constituée de sociétaires qui sont à ce jour au nombre de 180, personnes physiques et morales confondues et qui représentent un capital-social de plus de CHF 1'500'000 divisé en parts sociales de CHF 100 et rétribuées à raison de 4% l'an.

Vous l'aurez donc compris, notre Coopérative ne peut fonctionner sans les apports des sociétaires privés ainsi que des entreprises qui lors des constructions de nos immeubles participent à hauteur de 10% du montant final de leurs factures à la réussite de nos projets.

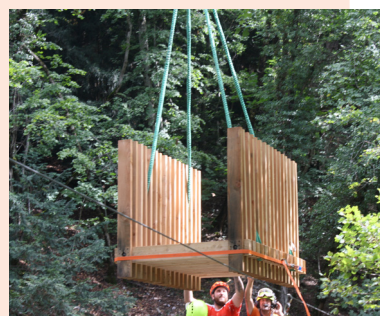
Au nom de la Société Coopérative Immobilière de Roche.

Eric Hoffman, Président

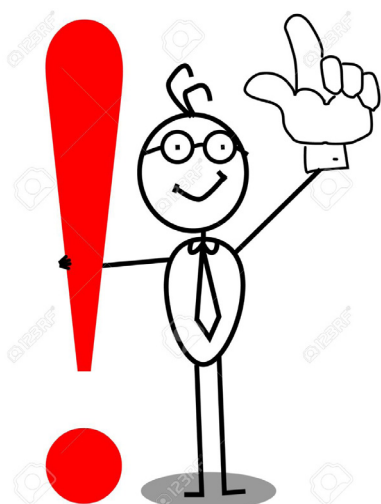




La municipalité remercie le Conseil Communal et tous les acteurs, entreprises et collaborateurs qui ont oeuvré dans l'urgence pour permettre la reconstruction de ce pont.



Resp. Commune	Rémy Roulet
Parution	5 fois l'an
Rédaction	Municipalité
Impression	CDS Villeneuve
Tirage	850 ex.
Distribution	Tous ménages Roche
Contact	admin@roche-vd.ch
Internet	www.roche-vd.ch



BDS du Haut-Lac

Route du Pré-de-la-Croix 6
1847 Rennaz

Jeudi 2 novembre 2017
19h00 - 21h00



**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES**



Partager un moment de convivialité avec les voisins, les amis, les nouveaux venus... Voilà le but des fenêtres de l'Avent.

Nous recherchons donc des familles désireuses de faire vivre cette tradition de Noël.

Pour participer, rien de plus simple :

- ★ Décorer une fenêtre, un balcon, visible de l'extérieur
- ★ Dévoiler la fenêtre le jour choisi et jusqu'au 24 décembre
- ★ Et si le cœur vous en dit, organiser un apéro de 18h à 20h

Pour plus d'informations ou pour réserver une date entre le
1er et le 24 décembre 2017,
Contactez Sandra Allamand 079 574 93 37



Délai d'inscription au 10 novembre 2017

Merci d'avance à tous les habitants qui donneront un peu de leur temps pour que notre village vive ensemble les fêtes de Noël.

Et s'il ne vous est pas possible de prendre part à la création d'une fenêtre, nous vous invitons à vous promener dans le village à la recherche des fenêtres de l'Avent du 1^{er} au 24 décembre.

Les dates et adresses paraîtront dans le Roche Info N° 11 de fin novembre et elles seront affichées dans les lieux publics.



CAMP DE SKI
18 AU 23 février 2018



Depuis de nombreuses années, le Ski-Club « Le Chamois » de Roche organise un camp de ski durant les vacances des Relâches. Entièrement encadré par une équipe de bénévoles motivés, c'est l'occasion de passer une semaine sympa avec des copains, à la montagne pour skier ou boarder !

Où : Grächen, Valais
Quand : du 18 au 23 février 2018
Prix* : non membre 370.-, inclus inscription et 1^{ère} cotisation (20.-/an)
 membre > 16 ans 240.-
 membre > 20 ans 270.-
Âge : dès la 3H

Renseignements et inscriptions : 079 821 58 48 (Isabelle) ou skiclub.roche@bluewin.ch
N'hésite plus, inscris-toi !

Le Comité.

* Le prix comprend : le transport en car depuis Roche, le logement, tous les repas, l'abonnement de ski et l'accompagnement.

Râble de Lièvre Sauce Grand Veneur au Foie de Canard



6 personnes

Ingrédients:

2 râbles de lièvre

1 brin de romarin

6 baies de genièvre

2 c.s. de moutarde

2 dl. de vin blanc sec

3 dl. d'huile de pépin de raisin

1 dl. de vin rouge

1 lobe de foie gras de canard, 500 à 600 gr.

2 dl. de crème fraîche

2 dl. de sang de porc

2 dl. de fond de veau ou gibier

1/2 c.c. de poivre concassé

50 gr. de beurre

100 gr. de brunoise de légumes

Préparation:

Parer les 2 râbles. Faire une incision sur tout le dos, de chaque côté de la colonne vertébrale. Assaisonner de sel et poivre et de baies de genièvre. mettre au frigidaire pendant 1 heure. Dans une lèchefrite, sur feu vif, faire colorer les râbles de toutes parts. Ajouter la brunoise et les laisser sur un plat chaud, recouvrir avec un papier d'aluminium. Déglacer avec 1 dl. de vinaigre, ajouter la moutarde, le fond de veau, le poivre concassé. Laisser cuire 7 à 8 minute. Passer la sauce au chinois fin et y ajouter une cuillère de gelée de groseille. Lier avec le sang puis monter la sauce au beurre. Rectifier l'assaisonnement.

Faire sauter le foie gras de canard en escalope dans une poêle sur chaque face 2 minutes. Saler et poivrer.

Disposer autour du râble.

Yves Bretheau

Concours

«Connaissez-vous votre commune ?»

La réponse du concours N°8 était: Arrêt du bus devant le Musée de l'Orgue, la gagnante est **Madame Marianne Breguet**.

Où se trouve cette sculpture ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la Maison des Saulniers, jusqu'au 30 octobre 2017, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition de Roche info.

Réponse:

.....

Nom, Prénom:

Adresse:





Octobre

- 6 - 7 - 8
13-14-15 «Notre Dame de Paris»
Organisation
La Chanson des Roseaux
Salle de la Rotzérane
- 20 **Brisolée**
Organisation
Amicale des Sapeurs Pompiers
Salle de la Rotzérane

- 21 **Vide-Grenier**
Organisation
Monique Buchs
Collège des Salines
- 24 **Conférence Info-Séniors**
«Caisse-maladie»
Organisation
Pro Senectute
Maison des Saulniers

- 28 **Loto**
Organisation
Chorale Glion-Villeneuve-Roche
& La Chanson des Roseaux
Salle de la Rotzérane

Novembre

- 4 **Souper Villageois**
Show Blake Edouardo
Organisation
Jeunesse de Roche
Salle de la Rotzérane